

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2020
Affichage : 17/03/2020

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 279 BUECH-DEVOLUY

Bases exonérées sur délibération : 0

Bases écrêtées plafonnement TEOM : 266 791

Coefficient : 2.00

Bases définitives de l'année précédente : 12 782 782

Bases prévisionnelles d'imposition : 13 071 292

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE
=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	13 071 292	14 %	1829 981

A 05007 GAP CEDEX, le 16 mars 2020

A

, le

A

Vayres, le 17/03/2020

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

FRANCIS PAREJA

